

M. BERGER soumet au vote le procès verbal du 28 avril 2005 portant sur la campagne emplois 2006. Approbation à l'unanimité.

L'ordre du jour étant le budget 2006, M. BERGER poursuit par la présentation des différents éléments qui le composent. Au 1^{er} janvier 2006, l'Université met en application la LOLF (loi organique relative aux lois de finances votée en 2001) qui remplace l'ordonnance de 1959 et modifie le budget de gestion. Cf. documents joints.

Le budget de l'Etat est structuré en : missions, programmes et actions". Aux actions sont associées des "objectifs" précis et des "résultats" attendus.

Le MENESR est concerné par six programmes, dont deux intéressent l'Université :

- 1) Formations supérieures et recherche universitaire : 50% des crédits
- 2) Vie étudiante : 8% des crédits

Les actions relatives à la formation se déclinent en trois niveaux :

- niveau licence
- niveau master
- niveau doctorat

Les actions relatives à la recherche sont regroupées dans sept domaines : l'UFR ST est concernée par cinq d'entre eux.

D'autres actions figurent au programme : Bibliothèques, Diffusion des savoirs, Immobilier ...

Le programme "vie étudiante" comprend les aides directes, indirectes...

Chaque programme est accompagné d'un **PAP** (projet annuel de performance) qui définit les objectifs et les indicateurs, et d'un **RAP** (rapport annuel) qui rend compte de la gestion.

On va vers une démarche qualité dans le service public. L'intérêt est de mieux prendre en compte ce que l'on fait, mais le danger est de l'utiliser à d'autres fins.

Pour 2006, les indicateurs ont été définis : au total treize objectifs (avec un détail fin) avec les indicateurs et la manière de les réaliser. Par exemple

1^{er} indicateur : % d'une classe d'âge titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur

La façon de fonctionner est différente ; la manière de ventiler les dépenses sera importante, la réalisation des objectifs sera mesurée et les crédits seront attribués en fonction des résultats.

Il est nécessaire que chaque CR adopte cette façon de faire.

Les destinations ou sous actions

Elles remplacent les précédentes, et sont réparties en Licence, Master, Doctorat, domaines de recherche et divers, chacune ayant des subdivisions ou sous actions.

Bilan de l'année écoulée

* **charges d'enseignement** = 63 524 heures en 2004/2005

Licence : 31 308

Master : 18 548

Doctorat : 387

IUP : 6 238

ISIFC : 3 910

Autres : 3 133 (DU, FGS, IREM)

* **Potentiel enseignants 2004/2005** :

Théorique : 53 773 h

Réel : 49 998 h

Ecart : 3 775 h

Part des vacataires à l'UFR ST : 12 190 sur 63 524 = 19,20%

Répartition : Licence (hors licence professionnelle) : 10,30%

Licence professionnelle : 55%

Master : 17,80%

ISIFC : 20,40%

IUP : 36,40%

Ces chiffres montrent l'ouverture de l'UFR à l'extérieur, permettant l'apport de compétences complémentaires.

* **Bilan des crédits pédagogiques : 959 523 €**

Fonctionnement : 209 806

Investissement : 184 290

TA : 244 433

Apprentissage : 204 335

Formation Continue : 79 915

Autres : 36 744

Le reliquat sert aux investissements.

*** Travaux de sécurité**

Un bilan des travaux sera présenté dans un prochain conseil, mais on peut d'ores et déjà lister les travaux réalisés :

- * installation de grilles de sécurité
- * recoupement du bâtiment de Métrologie pour aménager des parties accessibles par badge
- * rénovation de l'aile de chimie, complément d'aménagement à la charge de l'UFR
- * rénovation place Leclerc : salle de TP physiologie végétale, mise en place d'une salle de congélateurs
- * restructuration des salles du département d'électronique

En 2006, il sera nécessaire de continuer les travaux de sécurité, car la commission de sécurité a donné un avis défavorable dans les trois sites :

- * Place Leclerc
- * Propédeutique dans l'aile de biologie/chrono-écologie qui doit être entièrement rénovée
- * Métrologie, à cause du "comportement" des utilisateurs : - sous-sols et bureaux encombrés
 - ajout de rallonges électriques
 - produits chimiques mal rangés ou non "gérés"

Mlle RONZI demande si l'on peut rajouter des poubelles extérieures.

M. BERGER répond que des conteneurs loués à la ville de Besançon ont remplacé la grande benne de la SITA, qui était placée derrière le bâtiment Propédeutique, mais qui servait à "d'autres" utilisateurs.

S'il le faut, on ajoutera des conteneurs au cas où ceux qui sont en place s'avèreraient insuffisants.

*** Fluides**

C'est un autre gros poste de dépenses ; la comparaison 2004/2005 fait apparaître une économie sur la facture d'eau (diminution de moitié) en raison des travaux effectués : réparation des chasses d'eau, canalisations, aménagement de circuits fermés pour refroidir.

Sur l'électricité, en mettant des moyens pour réaliser des travaux d'économie d'énergie, on devrait arriver à réduire la facture.

La nouvelle chaufferie, fonctionnant avec une chaudière "déchets de bois" devrait également permettre des économies.

Le budget des CR 100 et CR 200 services généraux est ensuite examiné (cf. documents joints).

Examen des dépenses

CR 100

Dans ce centre de responsabilité sont rattachés :

- fluides : prévision à la hausse
- espaces verts : marché d'entretien avec une entreprise
- cours complémentaires : le montant, fixé par le CA de l'Université est en diminution en raison de la baisse du nombre d'étudiants et les recoupements entre unités transversales.
- cotisations patronales dues en cas de recrutement d'intervenants extérieurs. Nouvelles charges pour les UFR d'un montant important, estimé à 99 821 € couvertes "provisoirement" par les fonds de l'Université
- emplois transférés aux universités : moniteurs, ATER dépenses couvertes par le MENRT
- TICE et communication : pas d'augmentation
- frais de mission de M. FROMENT

CR 200

Les dépenses liées au fonctionnement des services généraux y sont inscrites : achats de papiers, location des conteneurs supplémentaires à la ville pour supprimer la benne, affranchissement en baisse.

M. QUENARDEL fait remarquer que le courrier électronique permet de faire des économies, ainsi que le courrier petite vitesse, à condition de ne pas faire figurer la mention ""lettre" sur l'enveloppe.

Les dépenses communes sont inscrites à hauteur de 238 000 €, le reste, c'est-à-dire 63 000 €, sera complété par le prélèvement de 5% sur les contrats (discussion sur ce prélèvement souvent contesté et difficile à justifier au niveau des CR).

Examen des recettes

La dotation est encore inconnue à l'Université, elle a été calculée sur la base de 2005, moins 5%. S'il y a un flux positif, il sera réparti.

Les charges patronales dues pour le recrutement des vacataires extérieurs apparaissent également dans la dotation, pour cette année, mais à l'avenir, le coût du recrutement des enseignants extérieurs à la charge des composantes en sera majoré.

M. BERGER propose d'augmenter la recette Taxe d'apprentissage de 30 000 €, pour tenir compte de l'évolution positive des versements (333 766 € en 2005), ce qui fait passer le montant à 280 000 € au lieu de 250 000 €.

A propos des contrats de recherche, M. BERGER fait remarquer que les contrats de recherche de l'Université ont souvent été identifiés, à tort et à l'inverse de ce qui se fait au niveau national, comme des contrats de prestation, c'est une question qu'il faudrait revoir.

M. DAHAN, regrettant que les discours politiques aient conduit à ce résultat, donne son soutien pour aller dans le sens d'une reconnaissance "recherche" aux contrats.

En ce qui concerne l'imprimerie, les recettes 2005 seront d'environ 100 000 €, donc inférieures aux prévisions. L'UFR va abonder la différence pour compenser le travail réalisé à son profit.

Sur 120 000 € prévus au budget, 50 000 € sont consacrés aux salaires. En 2005, l'imprimerie a perdu un demi poste, il reste actuellement 3 personnes, ce qui est trop juste.

L'aide d'une personne en poste avait été demandée, mais cette personne ayant d'autres compétences sera affectée sur un emploi correspondant.

Ces exemples reflètent bien les difficultés rencontrées pour maintenir cette Imprimerie.

M. Serge ANDRE intervient pour affirmer que la restructuration qui se profile est une solution judicieuse. Cependant, il s'inquiète de voir que les choses n'avancent pas, notamment, pour trouver un local. Quant à la personne pressentie pour aider aux travaux de reprographie, M. ANDRE estime, que celle-ci ayant un DUT en mécanique, on ne peut l'utiliser comme "bouche-trou" ; il n'est pas concevable de réaliser un redéploiement qui ne tient pas compte des compétences des individus. On ne peut trouver une solution que dans le cadre du budget propre de l'UFR et accélérer le regroupement.

M. BERGER souligne qu'il n'est pas question de faire un changement de fonction d'une personne, mais qu'on ne peut se satisfaire d'un emploi sous utilisé et que l'idée était temporaire.

M. HENRIOUD confirme que d'autres possibilités seront proposées à cette personne : d'une part à l'AIP (Atelier Inter établissement de productique), et d'autre part, au laboratoire d'automatique dans la mécanique de précision.

Mlle RONZI demande des précisions sur le développement de la communication, étant donné que la somme inscrite au budget est celle de l'an dernier.

M. BERGER répond que les 20 000 € ont déjà servi à anticiper l'opération "Faites de la Science". A cette somme s'ajouteront les participations des diverses collectivités territoriales qui se sont engagées.

M. QUENARDEL regrette que la Commission des Finances n'ait pas été associée à la préparation du budget.

Au niveau du management de la qualité, si on avait conçu la loi plus proche du terrain, on aurait un fonctionnement plus normal.

Les technocrates sont incapables de lire un contrat, il confirme que la plupart de nos contrats sont des contrats de recherche et non des prestations.

Il apprécie de retrouver le budget primitif de 2005, mais regrette qu'on ne puisse pas le comparer avec la DBM et le résultat de l'exercice.

Le projet de budget primitif 2006 est mis au vote et approuvé par les membres du conseil :

Contre 0

Abstentions 4

Pour 22

M. serge ANDRE soulève le problème des locaux de la place Leclerc qui souffrent d'un défaut d'entretien aussi bien en électricité, plomberie qu'en nettoyage.

M. BERGER rappelle que ce bâtiment n'est pas fonctionnel et qu'on ne souhaite pas le conserver. De nombreux travaux de réparation ont déjà été effectués (électricité, plomberie), mais certains travaux nécessitent de gros investissements qui ne peuvent être réalisés.

Mme PETITJEAN signale également que 3 contrats CEC sont terminés sans que ces personnes ne soient remplacées ; actuellement 4 demandes de recrutement d'agents d'entretien à 50% en CAE (Contrat d'accompagnement à l'emploi) sont en instance, leur embauche permettrait de mieux faire face aux besoins de nettoyage.

M. BERGER termine par l'annonce de la fermeture de l'UFR pendant les congés de Noël :

Du mercredi 21 décembre à 20 heures au lundi 2 janvier à 7 heures

[NB : Après la tenue du Conseil, en raison du temps nécessaire à la relance du chauffage, la fermeture a été prolongée d'une journée, jusqu'au mardi 3 janvier à 7 heures]

La séance est levée à 16 heures 30

La secrétaire de séance

Odile PETITJEAN